

ACETONE
ACETONE
SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
 Ref. nr : REACH : 01-2119471330-49
 Nom commercial : ACETONE
 Numéro CAS : No CAS : 67-64-1
 Numéro EC : No CE : 200-662-2
 Type de produit : Solvant.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 Z.A.C du Parc
 13 rue Louis Blériot
 FR- 77290 COMPANS
 T: +33 (0)1 64 77 76 27
 Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : F; R11
 R66
 R67
 Xi; R36

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention (CLP : STOT SE 3)
- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger - (CLP : Flam. Liq. 2) - H225

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)
• Pictogramme(s) de danger


• Pictogramme(s) de danger : SGH02 - SGH07

• Mention d'avertissement : Danger

• Mention de danger : H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
 H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.

• Informations additionnelles sur les dangers : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

• Conseils de prudence

Prévention : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
 — Ne pas fumer.
 P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
		Edition révisée n° : 5
		Date : 8 / 7 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 12 / 2013
ACETONE		ACETONE

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Intervention	P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage. : P303+361+353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Stockage	: P403+235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
2.3. Autres dangers	
Autres dangers	: Aucune donnée disponible. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants		: Ce produit est dangereux.					
Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification	
Acétone	:	> 99,6	67-64-1	200-662-2	606-001-00-8	01-2119471330-49	F; R11 R66 R67 Xi; R36 ----- Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319 Not CLP EUH066

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours	
- Inhalation	: Faire respirer de l'air frais. L'inhalation de vapeurs peut causer des difficultés respiratoires. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Contact avec les yeux	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion	: Rincer la bouche. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas faire vomir. Ne rien donner à boire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.	
Symptômes liés à l'utilisation	
- Inhalation	: Les symptômes d'une surexposition aux vapeurs comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle.
- Contact avec la peau	: Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau.
- Contact avec les yeux	: Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Sensation de brûlure.
- Ingestion	: Douleurs abdominales, nausées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

A l'intention du médecin	: Traitement symptomatique.
--------------------------	-----------------------------

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
		Edition révisée n° : 5
		Date : 8 / 7 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 12 / 2013
ACETONE		ACETONE

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Moyens d'extinction : Mousse. Pulvérisation d'eau. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.

- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.
Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

Produits de combustion dangereux : La décomposition thermique génère : CO, CO2

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Prévention : Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'abri des sources d'ignition. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Assurer une ventilation d'air appropriée.
Evacuer et restreindre l'accès. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
		Edition révisée n° : 5
		Date : 8 / 7 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 12 / 2013
ACETONE		ACETONE

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général	: Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Manipulation	: Eviter le contact avec la peau et les yeux. Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (réservoirs) de stockage/fûts de transport contenant ce produit. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Mesures techniques de protection	: Utiliser exclusivement des outils antidéflagrants. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Assurer une bonne mise à la terre.
Précautions lors du maniement et de l'entreposage	: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable. Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage	
Stockage	: Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Attaque certaines formes de plastiques, caoutchoucs, et revêtements. Liquide combustible. L'acier & L'acier inoxydable est recommandé pour l'entreposage. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Stockage - à l'abri de	: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Sources de chaleur. Agent oxydant. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

PNEC	
- eau douce	10.6 mg/l
- eau de mer	1.06 mg/l
- libération intermittentes	21 mg/l
- STP	100 mg/l
- sédiment eau douce	30.4 mg/kg
- sédiment marin	3.04 mg/kg
- sol	33.3 mg/l
- ITER	29.5 mg/kg
DNEL	
- travailleur, systémique, peau, long terme	: 186 mg/kg bw/jour
- // // inhalation, long terme	: 1210 mg/m3
- // // , locaux, inhalation, court terme	: 2420 mg/m3
- consommateur, systémique, peau, long terme	: 62 mg/kg bw/jour
- // // // , inhalation, long terme	: 200 mg/m3
- // // // // , ingestion, long terme	: 62 mg/kg bw/jour

Contrôle de l'exposition

Protection individuelle



- **Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat. Masque à cartouche avec filtre AX
- **Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.

ACETONE
ACETONE
SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Protection des mains : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc. temps ≥ 4 h / épaisseur : 0.5mm
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

8.2. Contrôles de l'exposition

Acétone : ILV (EU) - 8 H - [mg/m³] : 1210

Acétone : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : 500

Limites d'exposition professionnelle : Acétone : ILV (EU) - 8 H - [mg/m³] : 1210
Acétone : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : 500

VME - France [mg/m³] : 1210

VME - France [ppm] : 500

- CEE : TWA : 1210mg/m³ / 500ppm

- France : VLC-VRCT: 1000ppm / 2420 mg/m³
SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
9.1.a. Aspect
Etat physique à 20 °C : Liquide volatil.

Couleur : Incolore.

9.1.b. Odeur
Odeur : Suave et pénétrante détectable à environ 13 ppm

9.1.c. Seuil olfactif : Environ 13 ppm

9.1.d. pH
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation
Point de fusion [°C] : -94,7

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition
Point d'ébullition [°C] : 55.8-56.6

9.1.g. Point d'éclair
Point d'éclair [°C] : -18 (coupelle fermée)

9.1.h. Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.

9.1.i. Inflammabilité : Facilement inflammable.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)
Limites d'explosivité inférieures [%] : 2.1

Limites d'explosivité supérieures [%] : 13.0

9.1.k. Pression de vapeur
Pression de vapeur [20°C] : 247 hPa

Pression de vapeur, 50°C : 812 hPa

9.1.l. Densité de vapeur
Densité de vapeur relative (air=1) : 2 à 20°C

9.1.m. Densité relative
Densité : 0.791 à 20°C

Masse volumique [kg/m³] : 790 - 792 (20°C) ASTM D 4052

9.1.n. Solubilité
Solubilité dans l'eau : Complète.

ACETONE
ACETONE
SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20°C : log Kow : -0.24 (mesuré)

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

* Temp. d'autoinflammation [°C] : 465

9.1.q. Température de décomposition : Aucune donnée disponible.

9.1.r. Viscosité

Viscosité à 20°C [mPa.s] : 0.33

9.1.s. Propriétés explosives : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

9.1.t. Propriétés comburantes : Non Comburant.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

* Autres données : COV (Composés organiques volatiles) g/l : 790
indice de réfraction 1.358-1.359

Masse moléculaire : 58,09 g/mol

SECTION 10 Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit avec : Agents oxydants forts.

* Propriétés dangereuses : Les vapeurs peuvent s'enflammer.
Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

10.4. Conditions à éviter

* Conditions à éviter : Chaleur.
Étincelles.
Surchauffe.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Plastique. Agents réducteurs. Oxydant. Métaux alcalins. Composés halogénés. éthanolamine.
Péroxydes. d'hydrogène

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : oxydes de carbone

ACETONE
ACETONE
SECTION 11 Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- **Inhalation** : La surexposition aux vapeurs peut provoquer des maux de tête, des nausées.
Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- **Cutanée** : Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau.
- **Oculaire** : Sensation de brûlure.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : 5800
- Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]** : > 15 800 mg/kg
- * **Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]** : 76
- Irritation des yeux (lapin)** : Peut détruire les tissus oculaires.
Irritant
- **Inhalation** : Les symptômes d'une surexposition comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle et, dans les cas extrêmes, la mort.
- Sensibilisation** : Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde soumis à des injections sous-cutanées.
- Cancérogénicité** : Aucun agent suspecté cancérogène.
- Mutagénicité** : Non mutagène.
- Toxique pour la reproduction : fertilité** : Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu. (test sur animaux)
- Autres** : Ce produit ou ses émissions peuvent affecter la grossesse et/ou le développement du fœtus.

SECTION 12 Informations écologiques
12.1. Toxicité
Informations toxicologiques

- Sur le produit** : NOEC 96h - algue : 430 mg/l
Daphnia magna 8jr : 2212 mg/l
- EC50-48h Daphnia magna [mg/l]** : 8 800
- CL50-96 Heures** : - algues [mg/l] : 7000
- CL50-96 Heures - poisson [mg/l]** : Oncirhynchus mykiss : 5540
Alburnus alburnus 11 000
Lepomis macrochirus : 8300
- ECo Pseudomonas putida** : NOEC 16h : 1700 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

- Biodégradation [%]** : Le produit est biodégradable. -91% après 28 jours (OECD 301 B)
84%, 20 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

- Potentiel de bio-accumulation** : Aucun(es) dans des conditions normales. BCF < 10
Log Pow : -0.24
- DBO** : 5 jours 1900 mg/g
- DCO** : 2100 mg/g

12.4. Mobilité dans le sol

- * Coefficient d'adsorption/désorption : sol 1.5
- Constante de la loi de Henry : 3311 Pa m³/mol
- Le produit s'évapore facilement.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8
		Edition révisée n° : 5
		Date : 8 / 7 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 12 / 2013
ACETONE		ACETONE

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement. S'il n'est pas vide éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

No ONU : 1090

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport : Non applicable.
ACÉTONE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.
Etiquetage ADR



ADR/RID : Groupe : II
Classe : 3
I.D. n° : 33

14.4. Groupe d'emballage

Groupe : II

14.5. Dangers pour l'environnement

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.
Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Avertir les pompiers et les autorités responsables de l'environnement.
Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9
		Edition révisée n° : 5
		Date : 8 / 7 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 12 / 2013
ACETONE		ACETONE

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Directive 2006/121/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Classification CE : Acétone
 No CAS :67-64-1
 No CE :200-662-2
 Numéro annexe :606-001-00-8
 REACH :01-2119471330-49
 F; R11
 R66
 R67
 Xi; R36

Symbole(s)



Phrase(s) R

: F : Facilement inflammable
 Xi : Irritant
 : R11 : Facilement inflammable.
 R36 : Irritant pour les yeux.
 R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrase(s) S

: S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
 S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Etiquetage spécial

: N°1432 : Stockage de liquides inflammables
 N°1433 : Installations de mélange ou d'emploi de liquides inflammables.
 N°1434 : Installation de remplissage ou distribution de liquides inflammables

Enregistrements

: Listé REACH - n° 40. Annexe XVII, restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.
 PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines
 INV au Canada
 KECI (Korea Existing Chemicals Inv.) en Corée KE-29367
 TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA
 ISHL (JP) / (2)-542
 NZ CLSC
 ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au Japon : (2)-542
 DSL (Domestic Substances List) au Canada
 AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie
 : Maladie professionnelle N°84

Autres

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Complète.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 10
		Edition révisée n° : 5
		Date : 8 / 7 / 2015
		Remplace la fiche : 3 / 12 / 2013
ACETONE		ACETONE

SECTION 16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (chap. 2)	: R11 : Facilement inflammable. R36 : Irritant pour les yeux. R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Autres données	: Aucun(e).
Révision	: Révision - Voir : *
DENEGATION DE RESPONSABILITE	: Cette fiche de données de sécurité a été établie reprenant les données des fiches de données de sécurité en provenance de fournisseurs en amont.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document